

Réunion du Conseil Municipal le 25/05/2023

Le maire remercie les membres du Conseil des jeunes pour leur présence.

1/ Optimisation du parc éclairage public en led

Il y a 392 points lumineux sur la commune.

Monsieur le Maire propose de poursuivre le projet pour un coût de 133 086 € pour la commune, réalisé en plusieurs phases.

Il convient également de remplacer un candélabre dans le bourg pour une somme de 1 800 € dont 900 € pour la commune.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2/ Création d'un poste d'adjoint technique

Monsieur le Maire propose d'inscrire au tableau des effectifs du personnel à compter du 30 août 2023 un poste d'adjoint technique à temps non complet (27h21 hebdomadaires annualisées) pour un remplacement à l'école. La personne déjà en poste en remplacement accepte à titre définitif.

Le Conseil Municipal approuve avec 14 voix pour et 1 abstention.

3/ Augmentation du temps de travail

Suite à l'arrêt de travail d'un employé, il serait nécessaire d'ajouter 1h30 de ménage à l'école par semaine à compter de la rentrée.

Le Conseil Municipal donne son accord.

4/ Emplois jeunes pour l'été

10 jeunes ont postulé. 9 sont retenus pour 2 semaines chacun (le 10^{ème} ayant déjà travaillé pour la commune l'année dernière). Le Conseil Municipal approuve par 14 voix pour une abstention.

5/ Convention pour l'utilisation de locaux

La Communauté de Communes et la commune renouvellent leur accord pour l'avenant à la convention d'utilisation des locaux pour le centre de loisirs concernant la préparation des repas par le cuisinier de la commune au mois d'août 2023.

6/ Convention pour intervention musique à l'école

La Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans et la commune signe une convention pour que l'intervenant musique puisse venir à l'école 26h pour un montant total de 1 072,50 € (soit 41,25 € de l'heure).

7/ Syndicat du Sioulet

Changement de délégué : M. FAURE Richard prend la suite de M. IZARD Bruno.

8/ Ex bâtiment des soeurs

Le 2^{ème} étage étant la propriété de la commune, le Conseil Municipal prévoit un aménagement de plusieurs appartements afin de palier à la pénurie de logements locatifs.

9/ Fresque de l'école

Mme COMBRE montre les photos de la fresque réalisée par les élèves assistés d'une intervenante. Les jeunes élus expliquent les modalités de cette belle réalisation. A cette occasion, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'école pour aider à régler la facture de 2 500 €.

10/ Amendes de police

Monsieur le Maire propose de monter un dossier pour des investissements de sécurité (feux vers la pharmacie, inscription de (50) sur la chaussée dans le bourg, un miroir à Villatiers, zone à 30km/h à certains endroits.

11/ Divers

- La vente du terrain pour l'antenne de Tracros a été réalisée.
- Le Conseil Municipal souhaite avoir une explication de la filiale de Vinci pour l'installation de panneaux solaires sur le secteur de La Narse.
- L'entreprise « Just Queen » a demandé un rendez-vous à la mairie dans le but d'installer un distributeur de pizzas sur un terrain de la commune (terrain public ou privé).
- Mme BARLOT indique que le crépi du mur face aux appartements de l'OPHIS tombe.
- M. COURTEIX demande que les gravillons sur les routes des villages soient balayés.
- M. ANDANSON signale que de gros camions empruntent l'ancien chemin entre Les madras et Commeaux qui est très étroit. Il semble nécessaire d'installer des panneaux pour l'interdiction du passage aux poids lourds.